

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 29 novembre 2015 - 20h30
Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation

« Les extrémismes, nationalistes, racistes ou religieux, les exclusions et les violences qu'ils engendrent, n'ont pas leur place dans nos religions et dans nos sociétés »

DECLARATION NATIONALE INTERRELIGIEUSE DEVANT 250 JEUNES DES TROIS RELIGIONS

Dimanche 29 novembre, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a accueilli une Journée nationale interreligieuse pour la fraternité et contre les extrémismes, organisée avec le concours de l'association Chemins de dialogue.

Le Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et Primat des Gaules, Ghaleb Bencheikh, islamologue et président de la Conférence mondiale des religions pour la paix et le Grand Rabbine de Marseille Reouven Ohana, en l'absence du Grand Rabbine de France Haïm Korsia, ont été les premiers signataires, en ce lieu symbolique, d'une **Déclaration nationale interreligieuse pour la fraternité et contre les extrémismes.**

Par cette signature ils ont rappelé leur attachement à leurs valeurs communes et appelé à **faire échec aux extrémismes, au racisme, à l'antisémitisme et aux violences qui en découlent ainsi qu'à toute instrumentalisation de leur religion et de leurs valeurs** (voir le texte de cette déclaration en annexe).

Cette journée, résolument tournée vers la jeunesse, a été l'occasion de réunir les mouvements et établissements confessionnels pour engager ou développer leurs échanges autour d'une visite du Site-mémorial et d'ateliers pédagogiques réunissant plus de 250 jeunes gens, scouts et scolaires catholiques, juifs et musulmans.

Ce fut un moment où tous ces jeunes purent s'exprimer et découvrir jusqu'où le racisme et l'antisémitisme ont pu mener par le passé, où cela peut encore mener, mais aussi comprendre qu'il est possible de résister, chacun à sa manière, à ces engrenages dangereux.

En parallèle, devant 200 personnes, simples citoyens, prêtres, imams, rabbins, pasteurs de la région et de France, membres d'associations, **une table ronde, réunissant les mêmes personnalités, a été l'occasion de riches interventions rappelant les fondements religieux de la fraternité et du vivre-ensemble et faisant apparaître la fraternité comme rempart contre les extrémismes.**

Le Cardinal Barbarin a ainsi rappelé l'un des fondements des trois monothéismes : « Tous les croyants, juifs, musulmans ou chrétiens sont issus de la même source de vie, il y a donc un rapport fraternel entre nous et ce rapport est parfois malmené. [...] Il faut se battre pour cette fraternité ».

Prenant alors la parole, Ghaleb Bencheikh insista : « Nous n'abdiquons pas ...c'est à une insurrection qu'il faut appeler contre la haine de l'Autre. [...] Il est essentiel de replacer les textes sacrés dans leur contexte pour qu'ils ne servent pas de prétextes. [...] Sans une quête solidaire du sens de l'avenir il n'y aura pas d'avenir de paix, il n'y aura même pas d'avenir du tout [...] Aucune cause, si noble soit elle, n'implique le massacre des innocents. Aucune révolte, si légitime soit elle, n'autorise la terreur ».

Puis le Grand Rabbine de Marseille Reouven Ohana affirma fermement que « les extrémismes sont toujours condamnables du fait des conséquences qu'ils engendrent » et il ajoute que les liens qui existent entre les communautés doivent se renforcer car « nous sommes tous fils d'Abraham [...] et offenser le prochain revient à offenser Dieu lui-même ».

Un débat s'est ensuite engagé avec la salle marqué par une prise de parole de l'adjoint du Défenseur des Droits et par une question d'un jeune responsable de l'association Coexister, à laquelle le cardinal Barbarin incita Alain Chouraqui à répondre par un élément historique de la visite du Mémorial qui l'avait marqué et qui montre que, dans l'histoire, « plus les Eglises réagissent tôt, plus elles sont écoutées et efficaces pour enrayer des engrenages qui peuvent aller très loin ».

C'est à l'issue de ces débats que plus de 400 personnes, jeunes et adultes rassemblés, ont écouté la Déclaration interreligieuse lue successivement par le Pasteur Gill Daudé, Monsieur Ghaleb Bencheikh, le Grand Rabbine de Marseille Reouven Ohana et le Cardinal Philippe Barbarin.

Cette Journée importante, décidée après les attentats de janvier, s'inscrit pleinement dans le cadre des rendez-vous citoyens du camp des Milles décidés après ces événements, et visant à donner la parole à divers milieux de la société, expression d'autant plus nécessaire après les horreurs du 13 novembre :

Après le rassemblement de jeunes des quartiers prioritaires en présence du Premier Ministre en février ont ainsi eu lieu un forum national *Démocratie, mémoires et vigilance*, rassemblant des syndicalistes puis les grandes organisations anti-racistes (avec un Appel national contre les racismes le 20 septembre : *La mémoire alerte le présent*), ainsi que, le 8 octobre 2015, l'inauguration d'une Chaire de l'Unesco *Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires*, marquée par un Manifeste des universitaires français et étrangers de la Chaire : *La mémoire au service de l'humanisme*. La Déclaration interreligieuse considère ainsi le Site-mémorial du Camp des Milles comme un lieu apportant « des clés de compréhension du présent forgées sur le recul de l'histoire ».

Contacts Presse :**ODILE BOYER**

odile.boyer@campdesmilles.org

+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Cette exposition est complétée par celle de l'OSE "Sauver les Enfants" : 1938-1945

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.